

DESCRIPTION DE TROIS GRAVURES
D'ÂGE MAGDALENIEN PROVENANT DU TROU
DES NUTONS ET DU TROU DE CHALEUX
(VALLÉE DE LA LESSE, PROVINCE DE NAMUR) (*)

par

F. TWIESELMANN

Depuis la publication consacrée, en 1951, aux œuvres de l'art mobilier quaternaire découvertes dans les grottes du bassin de la Meuse ⁽¹⁾, deux documents supplémentaires ont été décrits : une lamelle d'ivoire gravée d'un rhinocéros et de trois poissons ⁽²⁾ et une autre lamelle d'ivoire portant, sur l'avant, un félin, trois chevaux et un mammouth et, sur le revers, des traits fusiformes, droits ou croisés ⁽³⁾.

Trois gravures nouvelles seront décrites ici. Elles proviennent du matériel archéologique rassemblé par les fouilles exécutées par Edouard Dupont dans les grottes de la vallée de la Lesse ⁽⁴⁾. Deux de ces gravures proviennent du trou des Nutons, l'autre du trou de Chaleux. Le trou des Nutons est creusé dans l'éperon rocheux de Furfooz ; le trou de Chaleux est situé en aval, à un peu plus d'un kilomètre à vol d'oiseau.

Le trou des Nutons, comme ses proches voisins, le trou du Frontal et le trou Reuviau, a livré un matériel archéologique peu abondant. Les petites séries de pièces qui en proviennent peuvent être rapprochées de l'industrie très abondante, elle, du trou de Chaleux. L'outillage osseux et le matériel lithique de Chaleux, récemment revus par Madame D. de Sonnevile-Bordes ⁽⁵⁾, sont d'âge magdalénien supérieur sans que l'on

(*) Communication présentée le 27 janvier 1975.

(1) TWIESELMANN, F., 1951.

(2) ELOY, L., 1956.

(3) DESTEXHE-JAMOTTE, J., 1970.

(4) Ce matériel est conservé à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Le lecteur trouvera une mise au point de l'ensemble des fouilles d'E. Dupont dans : Dupont, E., 1872 ; voir aussi : Dupont, E., 1867.

(5) DE SONNEVILLE-BORDES, D., 1961, pp. 432-439. Pour les citations, voir p. 437.

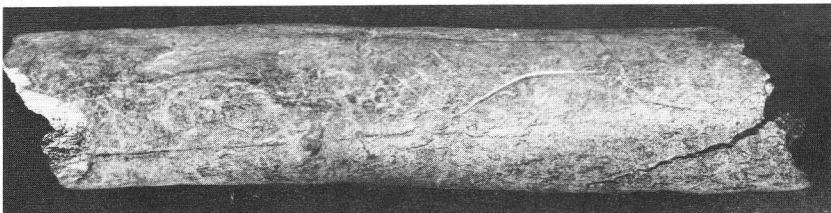
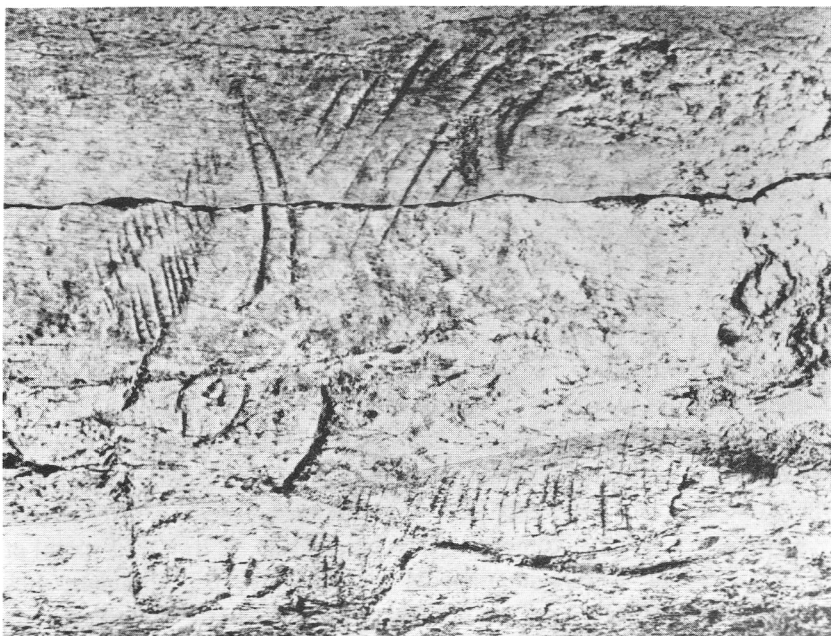
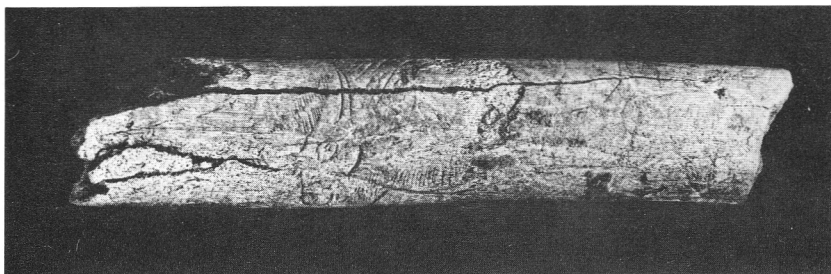


FIG. 1. — Bois de renne (trou des Nutons de Furfooz).
a. Tête de bison gravée.
b. Détail.
c. Face opposée

puisse les rapporter «à un stade précis de la séquence classique» trouvée en France. «L'outillage osseux rapproche cette industrie du Magdalénien supérieur français», alors que le matériel lithique montre «plus d'affinités avec le Magdalénien de la vallée du Rhin, celui de Peterfels par exemple».

1. Tête de bison gravée sur un bois de renne (trou des Nutons de Furfooz).

Le fragment de bois de renne mesure 13,8 cm de long et 2,8 cm de large ; son épaisseur au milieu est de 1,8 cm.

La tête de bison est gravée en profil absolu ; elle mesure 30 mm de l'extrémité de la corne au bout du museau. La corne gauche très redressée et l'angle de la mandibule sont profondément incisés. Deux traits tracent le profil bossu du chanfrein : le supérieur va en s'élargissant vers le bas jusqu'au niveau du bord inférieur de l'orbite, l'inférieur se poursuit pour contourner les naseaux. La bouche est entrouverte. La limite supérieure de cette plage de pilosité rase qui entoure les naseaux et la bouche est marquée d'un trait court, concave vers le bas. Le cercle orbitaire et le léger relief qu'il sous-tend sont cernés en quatre traits ; le contour de l'œil est délimité par trois incisions. La pilosité frontale est rendue par une série de onze traits dont la base suit la ligne du profil. En avant de cette première série de onze traits s'en trouve une autre, de douze incisions. Ces deux séries de traits se rejoignent en avant du bout de la corne. En arrière de celle-ci, une succession de traits vigoureux dessine une crinière drue et raide. Les larges replis cutanés qui tombent le long de la ligne médiane du cou sont délimités par un trait sinueux et la pilosité qui les recouvre, marquée par une trentaine d'incisions qui en suggère l'épaisseur. En arrière de la crinière, la corticale du bois de renne a subi une large perte de substance ; celle-ci ne paraît heureusement pas avoir empiété sur la gravure. A droite de celle-ci, on découvre quelques autres incisions, les unes vives, les autres très usées. Aucune interprétation de ces traits ne nous est apparue.

D'autre part, il ne nous a pas été possible non plus de lire, sur l'autre face du bois de renne, les incisions que l'on y voit (figure 1c) et qui paraissent pourtant organisées.

**2. Cervidé gravé sur une plaquette de psammite
(trou des Nutons de Furfooz).**

Ce profil incomplet est tracé sur une plaquette siliceuse à grains très fins. Les traits ont fort peu entamé ce matériau dur. Le cervidé est esquissé avec une grande sobriété. Après avoir délimité les contours d'une queue plate et charnue, le trait dessine la croupe et les reins; il se poursuit en s'épaississant jusqu'au niveau du garrot et de la nuque. Le profil du cou est marqué par un trait rectiligne qui descend en s'amincissant. Une autre droite délimite l'épaule et le coude.

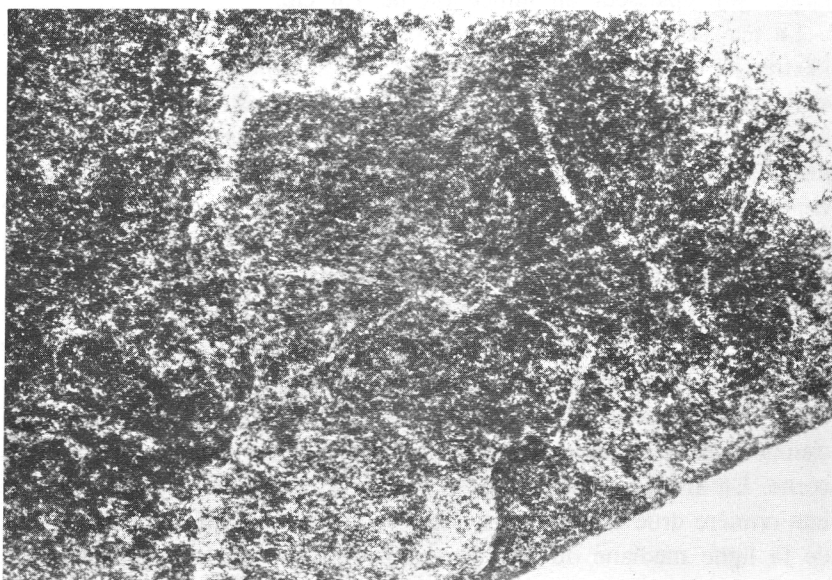


FIG. 2. — Cervidé gravé sur une plaquette de psammite (trou des Nutons de Furfooz).

De la tête, seuls sont tracés le front et le chanfrein. L'esquisse de la ramure se borne à quatre traits : deux pour les merrains, deux pour les andouillers basilaires. L'esquisse mesure 34 mm de la tête à la queue.

Bref, l'esquisse se limite à la ligne du dos, à celle du cou, à l'évocation de la tête, de la ramure et de la racine de la patte antérieure. Il est intéressant de noter que ce sont là les régions qui, seules, sont

représentées dans d'autres esquisses quaternaires. Parmi celles-ci, je crois devoir citer un bouquetin peint en rouge dans la salle de l'archer de la grotte du Pech-Merle (6) et dont l'esquisse se limite aussi aux mêmes régions.



FIG. 3. — Epiphyse de fémur gravée (trou de Chaleux de Hulsonniaux).

**3. Figure féminine gravée sur une épiphyse de fémur
(trou de Chaleux de Hulsonniaux).**

Cette épiphyse supérieure juvénile détachée de la diaphyse porte sur sa face articulaire un réseau de traits nettement et souvent profondément incisés. La lecture en est rendue difficile par des traînées d'éraillures plus

(6) LEMOZI, A., 1929, fig. 33 et p. 115.



FIG. 4. — Détail.

superficielles, probablement subies par l'ossement dans le gisement même.

L'interprétation de la pièce nous est restée longtemps problématique. Cependant, peu à peu, l'idée s'est imposée d'un rapprochement avec les silhouettes féminines acéphales découvertes en France et en Allemagne dans des contextes archéologiques d'âge magdalénien moyen ou supérieur.

La figure est centrée sur l'ensemble des traits qui permettent de camper la silhouette féminine.

La représentation féminine est réduite à celle du tronc et des jambes. Fortement déhanchée, elle repose sur la jambe gauche. Celle-ci est schématisée par un fuseau délimité par deux traits très vigoureux dont les variations de l'épaisseur modèlent la cuisse et indiquent la région du genou. Le trait externe s'effile vers le haut et s'infléchit pour représenter la région latérale du bassin. La jambe droite, déportée vers l'arrière, est figurée par un trait moins vif qui poursuit vers le bas celui que l'on voit dessiner le creux des lombes et le relief de la hanche droite.

Le pli inguinal droit est figuré par deux traits dont l'un, rectiligne et très profondément incisé, descend en s'élargissant pour rejoindre le contour interne de la cuisse gauche.

Le pli inguinal gauche est bien marqué par un trait fusiforme qui se poursuit pour dessiner d'une venue le flanc et la base du thorax. A ce niveau, ce trait est interrompu par une traînée d'éraillures qui le croise (7). Il reparait cependant au-dessus de celles-ci pour figurer le haut du thorax jusqu'à la base du cou.

Le flanc droit est délimité par un trait profond qui prolonge celui de la hanche et s'infléchit au travers de la zone éraillée pour marquer la convexité du thorax et remonter ensuite comme si le graveur avait voulu représenter la racine d'un bras droit tendu verticalement.

A la droite du personnage, s'entrelacent une série de traits qui forment un réseau sans ordonnance lisible. A sa gauche, juste en dehors du bassin et de la hanche, on note une incision fusiforme très profonde semblable au trait qui marque le pli de l'aine et la région pubienne de la femme ; s'agit-il d'un élément répétitif comme le seraient ces trois autres traits

(7) Ces éraillures qui barrent la région pectorale ne permettent guère d'y lire les traits que l'on y distingue et qui pourraient représenter les seins.

courts et profonds situés en arrière du torse et qui paraissent en souligner le contour ?

Les rapprochements entre cette silhouette déhanchée et cambrée et les autres gravures féminines, si tentants qu'ils soient, ne peuvent être que prudents et même conjecturaux. Toutes ces représentations sont, par leur nature même, à la fois expressives et schématiques. Elles sont donc toutes ressenties et interprétées sans que la rigueur anatomique intervienne pour restreindre le champ de l'imagination et de la sensibilité. Le lecteur, pour en juger, devrait disposer, à défaut des documents originaux, des illustrations iconographiques de l'ensemble des pièces connues. Faute de pouvoir les trouver ici, il pourrait d'abord se reporter à la synthèse qu'en ont faite F. Bordes, P. Fitte et P. Laurent en 1963 ⁽⁸⁾ à l'occasion de la description d'une gravure trouvée dans le gisement dit «gare de Couze» et datant du Magdalénien VI, situé à St-Sulpice-des-Magnats (Dordogne). Les auteurs font référence aux dalles gravées de la grotte de Lalinde, à celle de Fontalès, à celle d'Hohlenstein, ainsi qu'aux silhouettes en profils découpés de Petersfels. A cette série de gravures féminines, on pourrait ajouter la plaquette de pierre gravée d'un profil féminin de l'abri Murat ⁽⁹⁾ et le groupe de trois figures féminines de la grotte des Combarelles ⁽¹⁰⁾. On pourrait évoquer, en outre, le personnage sans tête de Niaux ⁽¹¹⁾.

Par sa forme générale et par le mouvement que celle-ci exprime, la femme du trou du Frontal se rapproche le plus du personnage de droite du groupe des femmes de l'une des dalles de la grotte de Lalinde ⁽¹²⁾. Les quatre silhouettes qui composent ce groupe, ordonnées en une sorte de figure de ballet, sont plus schématiques ; le mouvement qui les anime n'exige, il est vrai, ni la précision anatomique que l'on trouve à la silhouette du Frontal, ni le réalisme que découvrent les trois Vénus d'Angles-sur-Anglin ⁽¹³⁾.

(8) BORDES, F. et coll., 1963, donnent les entrées bibliographiques à l'ensemble de ces pièces.

(9) Voir figure 434 et sa légende p. 423 in : Leroi-Gourhan, A., 1965.

(10) Voir figure 514 et sa légende in : Leroi-Gourhan, A., 1965.

(11) LEROI-GOURHAN, A., 1965, cfr. figure 602 et sa légende.

(12) Il s'agit de la dalle conservée actuellement au Musée de Chicago ; voir figure 483, p. 405, in : ZERVOS, Chr., 1959.

(13) Voir figure 404, p. 335, in : BREUIL, H., 1952.

**Inventaire des œuvres de l'art quaternaire découvertes dans
les cavernes du bassin de la Meuse.**

	<i>Gisements</i>	<i>Auteur et date de la fouille</i>	<i>1^{re} public. illustrée</i>
I. Figurations humaines.			
a) Ebauche de «Vénus» taillée dans de l'ivoire de mammouth.	Trou Magritte (Walzin — Pont à Lesse).	E. Dupont, 1867	E. Dupont, 1872, p. 92.
b) Tête barbue sur une grosse épingle en os.	Grotte de Sy- Verlaine.	P. Destinez et L. Moreels, 1885.	Cl. Ausselet- Lambrechts, 1930 p. 474.
c) Silhouette féminine	Trou de Chaleux	E. Dupont, 1865	présent travail
II. Plaquettes d'ivoire découpées.			
a) Poisson gravé sur les deux faces.	Grotte de Sy- Verlaine.	P. Destinez et L. Moreels, 1885.	Cl. Ausselet- Lambrechts, 1930, p. 476.
b) Oiseau gravé sur une face.	Trou de Chaleux	E. Dupont, 1865	F. Twisselmann, 1951, pp. 22-33, planche II.
c) Pendeloque en ivoire gravée d'un coléoptère.	Grotte du Coléoptère (Juzaine-Bomal)	J. Hamal-Nandrin et J. Servais, 1925.	J. Hamal-Nandrin et J. Servais, 1925, p. 131).
III. Gravures sur lamelle d'ivoire.			
a) sur l'avvers : félin, 3 chevaux et mammouth ; sur le revers : traits en fuseau, ou croisés, ou droits.	Trou Dubois (Moha)	J. Destexhe- Jamotte, 1950-52	J. Destexhe- Jamotte, 1970 p. 85 ; fig. 17-19 ; p. 86 : fig. 20-21 ; p. 87 : fig. 22-23 ; p. 88 : fig. 24 ; p. 89 : fig. 25.
b) Rhinocéros et trois poissons.	Grotte de la Princesse (Marche-les-Dames)	J. Colette, 1930 ?	L. Eloy, 1956, p. 770, pl. I.
IV. Gravures sur bois de renne.			
a) «Bâton de com- mandement» sur l'avvers : truite et brochet. sur le revers : trois silhouettes piscif.	3 ^e caverne de Goyet.	E. Dupont, 1867.	E. Dupont, 1869, pp. 274-275.
b) sur l'avvers : tête de bison. sur le revers : ?	Trou des Nutons de Furfooz	E. Dupont, 1864.	F. Twisselmann, présent travail.

V. *Gravures sur plaques de pierre.*

- | | | | |
|---|-------------------------------------|------------------|--|
| a) arrière-train de
<i>Bos primigenius</i> sur
plaque de grès,
psammite. | Trou du Frontal
de Furfooz. | E. Dupont, 1864. | E. van Overloop,
1900, p. 28. |
| b) Renne sur pla-
quette de schiste. | Trou de Chaleux
de Pont-à-Lesse | E. Dupont, 1865. | F. Twiesselmann,
1951, p. 18, pl. 4-5. |
| c) sur l'avvers :
<i>Bos primigenius</i>
<i>Cervus tarandus</i> .
sur le revers : deux
chevaux et bouquetin
dalle de psammite. | Trou de Chaleux
de Pont-à-Lesse | E. Dupont, 1865. | F. Twiesselmann,
1951, pp. 20-21,
pl. VI-VII-VIII. |
| d) Bouquetin,
plaquette de
psammite. | 3 ^e caverne de
Goyet. | E. Dupont, 1867. | F. Twiesselmann,
1951, p. 24 et
pl. X. |
| e) branchages et
fauve ?
plaquette de grès,
psammite. | 3 ^e caverne de
Goyet. | E. Dupont, 1867. | F. Twiesselmann,
1951, p. 24 et
figure 8. |
| f) Cervidé,
plaquette de grès,
psammite. | Trou des Nutons
de Furfooz. | E. Dupont, 1864. | F. Twiesselmann,
présent travail. |

BIBLIOGRAPHIE

AUSSELET-LAMBRECHTS, Cl.

1930 L'art et la parure en Belgique pendant le Paléolithique supérieur.
Bull. Soc. préhist. française, **27** (10) : 468-482.

BORDES, F., P. FITTE et P. LAURENT.

1963 Gravure féminine du Magdalénien VI de la gare de Couze.
L'Anthropologie (Paris), **67** : 269-282.

BREUIL, H.

1952 *Quatre cents siècles d'art pariétal*.
Montignac, Centre d'études et de documentation préhistoriques,
412 pages.

DE SONNEVILLE-BORDES, D.

1961 Le paléolithique supérieur en Belgique.
L'Anthropologie (Paris), **65** : 421-443.

DESTEXHE-JAMOTTE, J.

1970 Le trou Dubois à Moha (vallée de la Méhaigne).
*Bull. Soc. roy. belge d'Etudes géol. et archéol. «Les Chercheurs de
la Wallonie»*, **21** : 75-103.

DUPONT, E.

- 1867 Etude sur l'ethnographie de l'homme de l'âge du renne, dans les cavernes de la vallée de la Lesse ; ses caractères, sa race, son industrie, ses mœurs.

Mém. couronnés de l'Acad. roy. des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belg., 19 : 1-76.

- 1869 Sur deux fragments d'objets appelés « bâtons de commandement » découverts dans la caverne de Goyet (province de Namur).

Bull. Acad. roy. des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belg., 2^e s., 27 : 274-275.

- 1872 *Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse.*

Bruxelles, G. Muquardt, 250 p., 41 fig., 4 pl.

ELOY, L.

- 1956 Une gravure paléolithique sur plaquette d'ivoire de Marche-les-Dames (province de Namur).

Bull. Soc. préhist. française, 53 : 769-772.

HAMAL-NANDRIN, J. et J. SERVAIS

- 1925 La Grotte dite « du Coléoptère ».

Revue anthrop., 35 : 120-144.

LEMOZI, A.

- 1929 *La grotte-temple du Pech-Merle. Un nouveau sanctuaire préhistorique.*

Paris, A. Picard, 1 vol., 184 p.

LEROI-GOURHAN, A.

- 1965 *Préhistoire de l'art occidental.*

Paris, L. Mazenot, 1 vol., 482 p.

TWIESSELMANN, F.

- 1951 Les représentations de l'homme et des animaux quaternaires découvertes en Belgique. Révision des documents déjà connus et description de documents inédits.

Mém. Inst. roy. Sci. nat. Belg., 1^e série, 113, 28 p. + 10 pl.

VAN OVERLOOP, E.

- 1900 Le Préhistorique. Les premiers habitants de la Belgique.

Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, 14, 43 p.

ZERVOS, C.

- 1959 *L'art de l'époque du renne en France.*

Paris, Cahiers d'Art, 495 p.

Adresse de l'auteur : Institut royal des Sciences naturelles de Belgique,
Section d'Anthropologie et de Préhistoire,
rue Vautier, 31, B 1040 Bruxelles.